



Communiqué de presse

5 juin 2025

Suspension de MaPrimeRénov' – La CAPEB dénonce un choc dévastateur pour l'artisanat du bâtiment, les ménages et nos objectifs environnementaux

Paris, le 5 juin 2025 Dans une totale cacophonie ministérielle et sans aucune concertation préalable, le Gouvernement a fait le choix d'acter brutalement la suspension de MaPrimeRénov. La CAPEB s'insurge contre cette décision sans autre fondement que la réalisation d'économies budgétaires.

La CAPEB dénonce une gestion ubuesque et sans vision depuis plusieurs mois de ce dispositif de soutien à la rénovation énergétique dans un contexte de fort recul d'activité en matière de rénovation, de 14 000 fermetures d'entreprises et de 27 000 suppressions d'emplois dans l'artisanat du bâtiment en 2024.

Le Gouvernement sacrifie aujourd'hui une politique publique essentielle en faveur du pouvoir d'achat des ménages – et principalement les plus modestes –, de la transition énergétique et de l'activité, après avoir suspendu une mesure pourtant adoptée en loi de finances, en faveur de nouvelles rentrées fiscales massives liées à l'abaissement légitime de la franchise en base de TVA pour les microentreprises. Le Parlement revient malheureusement lui aussi sur cette dernière disposition après l'adoption en première lecture cette semaine d'une proposition de loi à l'Assemblée nationale. Cette gestion budgétaire chaotique s'avère délétère pour les ménages et les entreprises artisanales, victimes de l'absence de lisibilité et de stabilité des politiques publiques. Il s'agit là d'une « semaine noire » pour l'artisanat du bâtiment, victime d'un plan social d'ampleur à bas bruit dans l'indifférence générale des pouvoirs publics.

La CAPEB le répète, les solutions existent pour remédier à l'encombrement de MaPrimeRénov' et à l'excès de fraudes, arguments mis en avant par le Gouvernement dans l'opacité complète, sans aucune donnée précise.

Il est tout d'abord impératif de sortir d'une vision dogmatique consistant à privilégier le parcours actuel de rénovation d'ampleur. Celui-ci est très lourd, très coûteux, donc plus consommateur d'aides publiques, plus attrayant pour les fraudeurs et ne permet pas une transition énergétique qui soit accessible à tous financièrement. La CAPEB plaide pour un rééquilibrage du dispositif dans les plus

brefs délais en faveur d'un parcours de rénovation globale sur plusieurs années intégrant une succession de gestes ou bouquets de travaux. La rénovation globale serait ainsi moins onéreuse et donc plus accessible, plus facilement réalisable par les particuliers, et beaucoup moins attractive pour les éco-délinquants dès lors que le versement d'aides publiques interviendrait au fur et à mesure avec une bonification en fin de parcours.

La CAPEB plaide depuis des mois pour que ce parcours soit nécessairement accompagné :

- d'une simplification de la qualification RGE qui, aujourd'hui, repose sur un dossier administratif lourd et complexe alors que la compétence des entreprises artisanales devrait primer. Un accès au RGE par la voie de l'expérience faciliterait l'accès des artisans du bâtiment au marché de la rénovation énergétique et permettrait de massifier les travaux.
- de la possibilité pour les entreprises artisanales de pouvoir se structurer en groupements momentanés d'entreprises sans solidarité, ce qui leur permettrait de réaliser des rénovations énergétiques de plus grande ampleur et en plus grand nombre.

Par ailleurs, la CAPEB réitère sa demande de création d'une plateforme nationale centralisant les demandes d'aides et les chantiers aidés, connectée à la base des entreprises qualifiées RGE. Cet outil renforcerait la lutte contre la fraude en sécurisant les contrôles et en garantissant une concurrence loyale sur le marché.

Le Gouvernement a entre les mains toutes les cartes pour bâtir un plan d'actions qui garantisse un dispositif enfin stable, pérenne et simplifié, levier d'une politique dynamique de rénovations énergétiques. La CAPEB ne pourrait comprendre que le Gouvernement maintienne cette suspension et elle demande que le dispositif soit préservé en l'état a minima pour les mono-gestes, peu vecteurs de fraude et moins consommateurs de ressources budgétaires.

« La CAPEB dénonce une gestion plus que jamais chaotique et ubuesque de MaPrimeRénov', qui fragilise une dynamique de rénovation énergétique déjà en recul chez les particuliers et les artisans. Le Gouvernement sacrifie budgétairement une politique publique majeure, tout en suspendant la baisse de la franchise de TVA pour les microentreprises. Nous appelons le Premier ministre et les ministres de l'Économie et du Logement à faire preuve de responsabilité, de cohérence et de vision globale en levant cette suspension, afin de consolider et simplifier rapidement le dispositif. La rénovation énergétique mérite mieux qu'un pilotage à vue : il faut un engagement clair, avec des règles écrites noir sur blanc avant fin juin, pour qu'en septembre un parcours opérationnel permette aux

artisans d'accéder aux marchés et d'accompagner les particuliers dans leurs travaux » — **Jean-Christophe Repon, président de la CAPEB**

Contact presse :

Pour toute demande d'information complémentaire, veuillez contacter Albertine Minart, Chargée des Relations Presse

E-mail : a.minart@capeb.fr | Tél : 01 53 60 50 84

À propos de la CAPEB :

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), organisation patronale représentative de l'ensemble des entreprises du bâtiment est l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat du Bâtiment (c'est-à-dire les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés). La CAPEB est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (62 000 entreprises).

Elle représente à ce titre :

- 500 000 entreprises, soit 96 % des entreprises du bâtiment, employant entre 1 et 10 salariés
- 570 000 salariés, soit 45 % des salariés dont 14 % de femmes
- 60 000 apprentis formés dans le bâtiment
- Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (47 %)

Suivez la CAPEB sur les réseaux sociaux pour ne rien manquer de ses actualités, événements et actions :

- [Espace presse](#)
- **X** : [@capeb_fr](#)
- **Facebook** : [@capeb.nationale](#)
- **LinkedIn** : [@capeb](#)